

Grille tarifaire 2026

Cette grille tarifaire a été validée lors de l'Assemblée Générale des Adhérents du 09 Janvier 2026

OFFRE SOCLE

➤ DROIT D'ENTRÉE À L'ADHÉSION	60€ HT / ADHÉRENT
➤ COTISATION SALARIÉ	99€ HT*
➤ NOUVEAU SALARIÉ INSCRIT (PRÉSENT 90 JOURS OU AVEC PRESTATION)	99€ HT*
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H / RETARD + 30 MIN	60€ HT
➤ SALARIÉ INTÉRIMAIRE	99€ HT / VISITE
➤ FRAIS DE GESTION FACTURATION TRIMESTRIELLE	25€ HT
➤ FRAIS DE GESTION SUR FACTURATION ANNUELLE**	40€ HT

DIRIGEANT NON-SALARIE INSCRIT SUR LA LISTE DU PERSONNEL

➤ DROIT D'ENTRÉE À L'ADHÉSION	20€ HT
➤ COTISATION	99€ HT*
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H / RETARD + 30 MIN	60€ HT

OFFRE SPÉCIFIQUE

AUTOENTREPRENEURS, TRAVAILLEURS NON-SALARISÉS, INDÉPENDANTS

➤ DROIT D'ENTRÉE	60€ HT
➤ AFFILIATION	99€ HT*
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H / RETARD + 30 MIN	60€ HT

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

➤ ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL HORS OFFRE SOCLE	SUR DEVIS
➤ SENSIBILISATION POUR DES PERSONNES NON COUVERTES PAR MT71 (POUR COMPLÉTER DES GROUPES UNIQUEMENT)	99€ HT



- Facturation des absences et retards : Trimestrielle
- Facturation des nouveaux inscrits : Trimestrielle
- Délai de règlement : 30 jours

* Par année civile

** Facturation de la cotisation annuelle sur l'effectif connu et présent au 31/12/25 si aucune déclaration n'est validée au 28/02/26 (tout nouveau salarié embauché à partir du 01/01/26 sera facturé comme "nouveau nom" pour le 1er trimestre 2026). Frais de gestion de 40€ HT pour toute demande de rectification d'effectif suite à la facturation de la cotisation annuelle sans déclaration préalable